



FICHE SITE
site inscrit
76 000 148

LE PARC DU CHATEAU D'EU

Liste des communes concernées : EU

Superficie : 116,70 ha

***Arrêté d'inscription du 21/01/1980** : est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département de la Seine-Maritime l'ensemble formé sur la commune d'Eu par le parc du château et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre :*

A partir de l'intersection de la rue du Tréport (RN n° 15 bis) et du boulevard Victor Hugo et dans le sens des aiguilles d'une montre :

Rue du Tréport (RN n° 15 bis), limite des sections AE/E2 puis AE/E1 jusqu'à la pointe sud de la parcelle n° 58 (section AE), mitoyenneté des sections E2/E1, limite des communes d'Eu et d'Étalondes, limite des communes d'Eu et du Tréport, limites nord des parcelles n° 113, 112 pour partie (section E2), limite ouest de la parcelle n° 130 (section E2), limites nord des parcelles n° 130 à 132 inclus et 109 (section E2), route nationale n° 15 bis de Paris au Tréport, limite des communes d'Eu et du Tréport, canal d'Eu à la mer, limite des sections AE et AB, porte du Tréport jusqu'à l'intersection de la rue du Tréport avec le boulevard Victor Hugo (point de départ).